

Questions et demande de documents des élus CE **sur le projet de fusion par absorption de Ford AI par First AI**

1- Les motivations du projet

Quel est le détail :

- d'une part, des économies prévues (frais de personnel et administratifs) du fait de la mise en place de ce projet ?
- d'autre part, des frais de cette opération estimés à 50 000€ ?
- et, enfin, du coût de l'opération en sens inverse (absorption de First AI par Ford AI) ?

Existe-t-il d'autres motivations à cette fusion que celles citées dans le document d'information/consultation ?

2- Les modalités et les conséquences de l'opération

Documents demandés :

- bilan et compte de résultats détaillés et liasses fiscales des 2 sociétés Ford AI et First AI, et bilan et compte de résultats prévisionnels après fusion
- projet de traité de fusion (ou traité d'apports)
- comparatif des accords d'entreprise en vigueur dans les 2 entités

Les préretraites restant à payer sont-elles provisionnées au passif de Ford AI ?

La société Ford AI dispose-t-elle de la trésorerie nécessaire au paiement de ces préretraites et cette trésorerie serait-elle apportée à First AI ?

Quelle est la situation fiscale précise de chacune des 2 sociétés (fiscalité latente, existence de déficits reportables...) et ces 2 sociétés sont-elles intégrées dans le groupe fiscal Ford France ? Quelles seraient les conséquences fiscales de cette fusion et quelles seraient les conséquences fiscales d'une fusion dans l'autre sens ?

Quels sont les contrats existants entre Ford AI et GFT et que deviendraient ces contrats ?

Un changement de dénomination sociale de First AI en Ford AI serait-il envisageable et, si oui, est-il prévu (et avec lui, le retour du logo Ford) et à quelle échéance ?